



Familles  
et proches

# Aide-mémoire

## Rôles pour les membres de l'entourage

- **C**lients du réseau de la santé, en regard de leur propre détresse émotionnelle.
- **A**ccompagnateurs, car ils sont des informateurs clés importants et ils facilitent le cheminement vers le rétablissement de la personne atteinte de maladie mentale.
- **P**artenaires dans leur pouvoir de donner leur point de vue relativement à l'organisation et à l'évaluation des services de santé mentale.

*Modèle CAP de la FFAPAMM*

## Recommandations

Pour soutenir la personne dans son rétablissement, il est recommandé que les membres de l'entourage puissent :

- Aider la personne à établir son plan de rétablissement, à identifier ses objectifs et, à comprendre la maladie et ses impacts.
- Distinguer ses objectifs de ceux de la personne en rétablissement.
- Mettre l'accent sur les forces et les réussites de la personne en rétablissement et lui insuffler de l'espoir.
- Encourager la mise en action et la responsabilisation de la personne en rétablissement.
- Protéger ses propres besoins (de distance, de repos, et autres) comme membres de l'entourage, prendre soin de soi.
- Redéfinir continuellement son rôle de soutien.

*Repper J. & Machin K., ImROC, 2013*

## Projet CÉRRIS-CNESM

Centre d'études sur la réadaptation, le rétablissement et l'insertion sociale  
Centre national d'excellence en santé mentale

Avec la collaboration du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

[www.cerrisweb.com](http://www.cerrisweb.com)

Partenaire financier

Économie, Science  
et Innovation

Québec

## Recommandations aux intervenants

Pour améliorer la collaboration avec les membres de l'entourage, il est recommandé que les gestionnaires, les intervenants ou les milieux communautaires, puissent :

- **Identifier**, dès les premiers contacts, les **membres de l'entourage** et définir leur implication dans le parcours de rétablissement de la personne (en tant qu'**accompagnateur** et **informateur** clé) ainsi que leurs besoins de famille (en tant que **client**).
- **Développer** des **stratégies d'intégration** qui tiennent compte des droits des membres de l'entourage dans les interventions (rencontres conjointes ou implication dans le plan d'intervention).
- **S'assurer** que les politiques et les protocoles en matière de **confidentialité** et de divulgation d'information soient en place dans le respect des droits de chacun et, mis à jour régulièrement.
- **Développer** des services de soutien entre pairs, de type **pairs aidants familles** et, favoriser l'accès aux ressources qui leur sont destinées (association de familles de leur région ou autre).
- **Donner** de l'**information** aux membres de l'entourage sur la maladie, le rétablissement et les meilleures pratiques reconnues, dans une perspective de psychoéducation.
- **Offrir** aux membres de l'entourage une **diversité de services** de soutien, et des outils permettant l'auto-évaluation et l'autogestion de leurs propres besoins.
- **Lutter** contre la **stigmatisation** et la discrimination vécues par les membres de l'entourage et les reconnaître comme accompagnateurs à part entière.
- **Impliquer** les membres de l'entourage dans les **processus d'amélioration des services** de santé mentale afin qu'ils puissent donner leur point de vue (en tant que **partenaire**).

*Repper J. & Machin K., ImROC, 2013; Worthington & Rooney, 2010*

### Projet CÉRRIS-CNESM

Centre d'études sur la réadaptation, le rétablissement et l'insertion sociale  
Centre national d'excellence en santé mentale

Avec la collaboration du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

[www.cerrisweb.com](http://www.cerrisweb.com)

Partenaire financier

Économie, Science  
et Innovation

Québec

